

WE ACT BUCHERER

CODE OF CONDUCT

BUCHERER GROUP





WE ACT
BUCHERER

FRANÇAIS

CONTENTS

- 10 **WE ACT BUCHERER**
- 11 **DÉTERMINATION – PRINCIPES ET CONDUITE REQUISE**
- 12 **FAVORISER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL
STIMULANT ET RESPECTUEUX
UNE CULTURE INCLUSIVE**
- 13 **UN ENVIRONNEMENT SANS HARCÈLEMENT
ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS
LIBERTÉ D'OPINION ET DE PAROLE**
- 14 **ASSURER UNE RELATION DE CONFIANCE ET
DE RESPECT AVEC NOS CLIENTS
ENGAGEMENT D'EXCELLENCE
PROTECTION ET SÉCURITÉ DES DONNÉES**
- 15 **INTÉGRITÉ DE NOS PRATIQUES
COMMERCIALES
ENGAGEMENT À AGIR AVEC INTÉGRITÉ
DANS LA CONDUITE DES AFFAIRES
LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT
PAIEMENTS, DONS ET BÉNÉFICES ILLÉGITIMES**
- 16 **DONS ET PARRAINAGES
CONFLITS D'INTÉRÊTS**
- 17 **CONCURRENCE ÉQUITABLE
PROTECTION DE LA CONFIDENTIALITÉ**
- 18 **ÉQUIPEMENTS ET ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ
PARTENAIRES COMMERCIAUX**
- 19 **MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION DE NOTRE
CODE DE CONDUITE**
- 20 **NOS ATTENTES
APPLICABILITÉ**

WE ACT BUCHERER

Chez Bucherer, la recherche de l'excellence est au cœur de notre action. Notre société a été créée il y a plus de 130 ans. Depuis nos débuts, notre réputation s'est bâtie sur un terreau solide de qualités et de valeurs : nous estimons que la manière dont chacun de nous agit a un impact sur la réussite et la réputation de toutes les sociétés du Groupe Bucherer. Le Code de Conduite du Groupe Bucherer définit la manière dont nous travaillons chez Bucherer dans le monde entier. Chaque responsable, employé et représentant de Bucherer est tenu de respecter la lettre et l'esprit du Code de Conduite pour assurer l'intégrité et la réussite du Groupe Bucherer. Les employés et représentants de Bucherer sont, pour le Groupe, ce que le mouvement est à une montre : des pièces interconnectées qui, conjointement, font fonctionner Bucherer avec responsabilité et excellence.

J'attends de tous les collaborateurs qu'ils prennent le temps de lire notre Code de Conduite et qu'ils fassent de leur mieux pour observer les principes de Bucherer. En cas de doute sur le comportement à adopter dans une situation donnée, veuillez vous renseigner auprès de votre responsable, de votre service conformité ou de votre représentant des ressources humaines.

GUIDO ZUMBÜHL
PDG du Groupe Bucherer

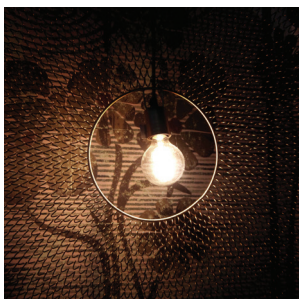
Lucerne, Mars 2021



NOS CINQ VALEURS DE LA SOCIÉTÉ

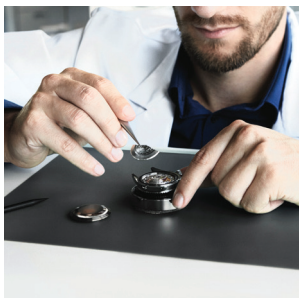
COMMENT NOUS COMPORTONS-NOUS
DANS NOTRE TRAVAIL QUOTIDIEN

INSPIRATION



Notre but : susciter l'émotion. Nous y parvenons en déployant toute notre énergie et notre enthousiasme pour les nouvelles idées. Nous cherchons toujours à surprendre et à faire plaisir.

EXCELLENCE



La recherche de l'excellence est au cœur de tout ce que nous faisons. En tant que leaders, nous ne nous contentons pas de reconnaître les tendances qui se présentent. Nous les définissons. Nous avons le courage d'être différents et nous cultivons la singularité de Bucherer.

RAPIDITÉ



Chaque minute compte. Guidés par un sentiment d'urgence, nous gardons une longueur d'avance. En produisant plus rapidement des résultats tangibles, nous augmentons la satisfaction des clients. Nous croyons au pouvoir de l'innovation afin de proposer de meilleurs services et produits.

RESPONSABILITÉ



Nous respectons tous les accords et sommes fidèles à nos engagements les uns vis à vis des autres, mais aussi envers nos clients et partenaires. Nous assumons les conséquences de nos actes et les résultats de notre équipe. Nous offrons des commentaires constructifs à tous les niveaux de notre organisation car cela nous permet de remettre nos pratiques en question et d'améliorer en permanence notre manière de travailler.

INCLUSION



Nous pensons qu'un environnement caractérisé par la diversité et l'inclusion, où les gens se sentent à l'aise pour exprimer leurs identités et accepter leur singularité peut élargir le champ des possibles. Les communications franches et respectueuses sont la clé du succès. Elles forment la base de toutes nos relations et nous permettent de nous améliorer en permanence.

WE ACT BUCHERER CODE DE CONDUITE

EN CAS DE DOUTE, POSEZ-VOUS LES BONNES QUESTIONS

- Ma conduite permettra-t-elle à Bucherer de conserver la confiance que lui portent ses clients, prestataires et partenaires ?
- Serais-je à l'aise si ma conduite était exposée dans les médias ?
- Serais-je à l'aise si quelqu'un me traitait de la même manière ?
- Que penseraient ma famille et mes amis de ma conduite ?
- Ma conduite est-elle conforme aux principes et directives de Bucherer ?

DÉTERMINATION – PRINCIPES ET CONDUITE REQUISE

Bucherer aspire à être une société responsable et fiable vis-à-vis de ses collaborateurs, clients, prestataires et autres parties prenantes. Tous tirent leur inspiration de Bucherer et s'attendent à ce que la société fasse preuve de responsabilité et de respect. La préservation de notre réputation doit reposer sur la responsabilité et des normes exigeantes en matière d'intégrité et de comportement pour atténuer le risque de mauvaise conduite.

Nous respectons la loi et collaborons avec les autorités. Nous attendons des collaborateurs qu'ils se familiarisent avec les directives, dans la mesure où elles s'appliquent à leurs fonctions, et des responsables qu'ils fournissent les consignes et conseils nécessaires.

FAVORISER UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL STIMULANT ET RESPECTUEUX

Nous avons l'esprit d'entreprendre et nous façonnons un environnement de travail dans lequel nos collaborateurs peuvent réussir tout en étant responsable, inspirant, pionnier dans leur domaine et dans le respect du droit du travail national. Bucherer traite l'ensemble de ses collaborateurs avec respect et les protège des conditions de travail injustes, peu sûres ou contraires à l'éthique. Nous attendons d'eux qu'ils coopèrent avec leurs collègues et se témoignent d'un respect mutuel.

UNE CULTURE INCLUSIVE

Bucherer s'engage à mettre en place un environnement caractérisé par la diversité et l'inclusion, où les gens se sentent à l'aise pour exprimer leurs identités et accepter leur singularité peut élargir le champ des possibles. Nos collaborateurs peuvent jouir de leurs droits quels que soient leur genre, leur âge, leur religion, leur origine ethnique ou nationale, leur orientation sexuelle, leurs capacités physiques ou tout autre aspect de la diversité. Nous estimons qu'une équipe dont la diversité reflète celle de nos clients nous permet d'exprimer notre potentiel. Par conséquent, nous embauchons, développons et fidélisons des collaborateurs de talent, d'origines diverses et ayant un état d'esprit inclusif.

**« NOUS RESPECTONS NOTRE DIVERSITÉ MUTUELLE
AINSI QUE LA DIVERSITÉ DE TOUS CEUX ET CELLES
AVEC QUI NOUS INTERAGISSONS » .**

UN ENVIRONNEMENT SANS HARCÈLEMENT

Bucherer ne tolère aucune forme de violence ni de harcèlement physiques, sexuels, verbaux ou psychologiques. Nous attendons de nos employés qu'ils aient le courage d'être responsables les uns des autres.

ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DES COLLABORATEURS

Nous estimons que le partage des connaissances et une communication transparente sont les fondements de notre manière de travailler. Le dialogue constructif entre les collaborateurs et leurs responsables à propos des objectifs, priorités et besoins en matière de développement est essentiel à notre réussite. Bucherer ambitionne d'être un leader dans un monde en constante évolution. Par conséquent, nous saluons les réussites et offrons de constantes opportunités de développement et d'amélioration des compétences individuelles afin de renforcer le pouvoir d'innovation du Groupe Bucherer.

LIBERTÉ D'OPINION ET DE PAROLE

Bucherer estime que tous ses collaborateurs ont droit à la liberté d'opinion, d'expression et de parole à condition que ces libertés n'entravent pas leur capacité à s'acquitter de leurs responsabilités professionnelles et ne soient pas contraires aux dispositions du Code de Conduite.

ASSURER UNE RELATION DE CONFIANCE ET DE RESPECT AVEC NOS CLIENTS

Le respect et l'estime de nos clients sont au coeur de notre réussite. Nous traitons tous nos clients équitablement, ouvertement et cordialement quels que soient leur genre, leur âge, leur religion, leur origine nationale ou ethnique, leur orientation sexuelle, leurs capacités physiques ou tout autre aspect de la diversité.

ENGAGEMENT D'EXCELLENCE

La recherche de l'excellence est au coeur de notre action. Nous nous fixons des exigences élevées en matière de qualité et de précision des produits que nous traitons et élaborons. L'innovation et la passion forment la base de notre aspiration constante à améliorer nos services et à offrir une expérience client unique.

PROTECTION ET SÉCURITÉ DES DONNÉES

Nous respectons les droits à la confidentialité des données de nos clients, collaborateurs, prestataires et tous les autres sujets de données. Les données à caractère personnel peuvent uniquement être recueillies, traitées ou utilisées pour des motifs commerciaux légitimes dans la mesure où ceci est légalement autorisé. Bucherer protège ces données contre tout accès non autorisé.

Nous informons nos clients de leurs droits en matière de données à caractère personnel et prenons les mesures nécessaires pour protéger la confidentialité de ces données. Nous demandons aux clients leur consentement préalable au partage de leurs données à caractère personnel avec nos partenaires.

INTÉGRITÉ DE NOS PRATIQUES COMMERCIALES

Nos exigences de comportement dans nos pratiques commerciales ont pour but de mettre le respect et la responsabilité au centre de nos relations commerciales et d'éviter les pratiques susceptibles de porter atteinte à notre réputation ou à nos relations commerciales.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Le blanchiment d'argent a lieu lorsque des fonds provenant de sources illégitimes sont acheminés vers les canaux financiers légitimes afin d'en dissimuler l'origine illégal. Nous préservons l'intégrité et la réputation de Bucherer en ne participant pas à ces actions. Nous respectons les lois en vigueur, observons les directives internes et apprenons à identifier les signaux d'alerte.

« NOUS ASSUMONS LA RESPONSABILITÉ DE NOS ACTIONS ET NOUS ENGAGEONS À PRÉSERVER NOTRE RÉPUTATION » .

PAIEMENTS, DONS ET BÉNÉFICES ILLÉGITIMES

Nous luttons contre les atteintes à la réputation de Bucherer en nous interdisant d'offrir ou d'accepter toute forme d'avantage illégitime en vue d'obtenir ou de conserver des marchés. Le fait de recevoir ou d'offrir des pots-de-vin, des cadeaux ou divertissements, en dehors des pratiques habituelles rend Bucherer vulnérable aux accusations selon lesquelles les décisions commerciales seraient influencées par

d'autres facteurs que le mérite. Les fonctionnaires ne peuvent jamais se voir offrir d'avantage illégitime.

Tout paiement à un tiers doit être versé en échange d'un bien ou d'un service et correspondre à un prix légitime convenu avec ce tiers. Une prestation n'est pas autorisée si elle est de nature à peser sur une décision commerciale ou si elle est liée à un avantage personnel.

Les directives internes communiquées aux collaborateurs évoquent les types de comportements pouvant être décrits comme des cas de corruption. Ces types de comportements sont, par conséquent, interdits.

DONS ET PARRAINAGES

Nous avons conscience de nos obligations vis-à-vis de la société et de l'environnement. Par conséquent, nous versons à la fois des dons en argent et des dons en nature.

Bucherer s'abstient de soutenir les organisations dans les cas où ce soutien pourrait entraîner un conflit d'intérêts. Le Groupe Bucherer s'abstient de soutenir un quelconque parti politique, sauf si ce don est approuvé par le conseil du Groupe Bucherer en adéquation avec l'esprit de notre Code de Conduite.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Des conflits d'intérêts peuvent avoir lieu lorsque des intérêts personnels entrent en contradiction avec les intérêts de Bucherer. L'intérêt personnel ne doit pas peser sur notre prise de décision ou sur l'exercice de notre jugement commercial.

Les conflits d'intérêts peuvent découler de situations dans lesquelles un collaborateur est en situation d'octroyer des marchés ou, d'embaucher des employés, ou a accès à des informations lui permettant de

commettre un délit d'initié. Si nous nous trouvons dans des situations de tiraillement potentiel, nous devons en informer notre responsable hiérarchique ou représentant des ressources humaines pour permettre à Bucherer de déterminer s'il existe un conflit d'intérêts et prendre des mesures en conséquence.

CONCURRENCE ÉQUITABLE

Pour Bucherer, la concurrence équitable et libre est un élément essentiel de ses activités commerciales. Nous ne souhaitons pas perdre la confiance de nos clients en les traitant différemment les uns des autres sans raison ou en formant des ententes avec nos concurrents et producteurs d'une manière qui n'est pas autorisée par le droit des ententes. Nous gardons les risques antitrust à l'esprit et respectons les lois et directives internes. En cas d'incertitude, nous consultons le service Group Governance.

PROTECTION DE LA CONFIDENTIALITÉ

Bucherer considère les informations comme un actif et partage certaines informations dans les médias par le biais de son service de communication.

Toutes les autres informations que les collaborateurs obtiennent dans le cadre de leur travail, comme des informations sur la stratégie, les lancements de produits ou les clients, doivent être tenues confidentielles et secrètes pour empêcher les autres sociétés de nous voler des clients et de reproduire nos modèles. Ceci peut comprendre les informations que nos prestataires, clients ou partenaires pourraient avoir confiées à Bucherer.

L'accès aux informations confidentielles au sein du Groupe Bucherer est limité aux collaborateurs ayant besoin d'en connaître pour pouvoir remplir leurs fonctions. Évitez d'évoquer ces informations dans des lieux où l'on pourrait vous entendre, comme les aéroports, les restaurants et la

cafétéria. En outre, les informations confidentielles ne doivent pas être envoyées à l'adresse e-mail privée des collaborateurs. La société a intérêt à ce que les collaborateurs partagent leurs connaissances et expériences lors de différents événements et séminaires ou dans le contexte d'initiatives ou de projets intersociétés. Néanmoins, vous devez vous assurer que les informations divulguées soient traitées de manière responsable et que la forme et le contenu des déclarations ne soient pas contraires aux intérêts de Bucherer. Les parties externes ayant accès aux informations confidentielles pourraient être tenues de signer un accord de confidentialité approuvé par la direction juridique du Groupe.

Sur les réseaux sociaux, nous agissons de manière respectueuse vis-à-vis de Bucherer et de ses parties prenantes. Nous indiquons clairement que nos publications reflètent uniquement nos propres opinions personnelles et non pas celles de Bucherer. Toute conduite qui serait interdite en vertu de la loi si elle était exprimée sous une autre forme ou dans le cadre d'un autre forum est interdite si elle est exprimée sur les réseaux sociaux.

ÉQUIPEMENTS ET ACTIFS DE LA SOCIÉTÉ

Les actifs physiques de Bucherer (montres, bijoux, infrastructures, ordinateurs etc.) et ses droits de propriété intellectuelle doivent être gérés avec soin pour éviter les pertes, vols, utilisations frauduleuses ou dommages. Les actifs de la société visent à être utilisés à des fins commerciales. Une utilisation personnelle limitée est autorisée uniquement si elle est conforme aux intérêts de Bucherer, au présent Code de Conduite et aux directives internes et externes. Les collaborateurs sont tenus de suivre les règles en matière de remises consenties aux collaborateurs et de s'abstenir d'acheter des produits en vue de les revendre.

PARTENAIRES COMMERCIAUX

Nous nous efforçons de collaborer avec des partenaires commerciaux qui agissent de manière conforme au présent Code de Conduite.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION DE NOTRE CODE DE CONDUITE

Les sociétés du Groupe Bucherer prennent leurs décisions commerciales en autonomie et avec indépendance. Cependant, les principes visés par le présent Code de Conduite sont au cœur de l'engagement et de la culture du Groupe Bucherer. La conformité du Groupe dans son ensemble est essentielle : il incombe à chaque responsable, collaborateur et représentant de Bucherer d'observer ces principes. Le non-respect des règlements peut exposer le Groupe ainsi que la personne concernée à des poursuites en justice et à des sanctions pénales. Par conséquent, en cas de non-respect du Code de Conduite, Bucherer se réserve le droit de mettre en œuvre des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'au licenciement.

NOS ATTENTES

Bucherer encourage tous ses collaborateurs à faire ce qui est juste et à mener leur travail en toute intégrité. Tous les représentants de la société jouent un rôle essentiel pour s'assurer que Bucherer propose un environnement de travail agréable et pour protéger notre culture, notre réputation et notre marque. En cas de doute sur ce que vous devez faire dans une situation donnée, veuillez vous adresser à votre responsable hiérarchique, ou au service Group Governance pour obtenir des conseils.

Si les collaborateurs pensent que quelque chose ne correspond pas à la lettre ou à l'esprit du présent Code de Conduite, ils peuvent s'exprimer et partager leurs préoccupations via la Bucherer Integrity Hotline en sachant que leur avis compte pour nous. Bucherer, préserve

la confidentialité dans la plus large mesure autorisée et ne tolère aucune représaille contre un quelconque collaborateur. Cependant, les abus volontaires de la procédure de signalement ne sont pas tolérés. Nous attendons des collaborateurs qu'ils coopèrent avec nous dans le cadre des enquêtes éventuelles.

APPLICABILITÉ

Le présent Code de Conduite de Bucherer sera mis en œuvre par toutes les filiales de Bucherer.

**« EXPRIMEZ VOUS ! VOTRE AVIS
EST IMPORTANT POUR NOUS » .**



« LA MANIÈRE DONT
CHACUN DE NOUS SE
COMPORTE A UN IMPACT
SUR LA RÉUSSITE ET
LA RÉPUTATION DE TOUTES
LES SOCIÉTÉS
DU GROUPE BUCHERER » .

GUIDO ZUMBÜHL

